

Réunion publique EDF-Luminus – Présentation finale du projet

Date : 17/12/2012

Présents : EDF Luminus, Bureau d'étude de l'EIE, JC Nihoul, +/- 60 citoyens

Objet : présentation du projet final des 4 éoliennes Fernelmont 2

-----Compte-Rendu-----

Contexte (JC Nihoul):

La commune est beaucoup sollicitée pour des projets éoliens et regrette un manque de concertation. Ce manque de concertation est lié en partie à l'absence de plan global au niveau wallon. Chaque projet sera examiné en prenant en compte la possibilité de participation citoyenne. Il cite la coopérative et dit que la commune est neutre dans ce projet.

Projet (F De Maré (EDF))

Brève description de EDF-Luminus. 26% du marché wallon de l'électricité. 14 parcs éoliens installés (58 éoliennes - 117MW soit 5.5% de leur puissance installée). Ils ont des permis en cours pour 100MW.

Il y a un peu moins de deux ans un projet de 6 nouvelles éoliennes a été présenté. L'idée était de mettre les éoliennes le long de l'autoroute en prolongement du parc existant. Après examen des différentes contraintes (distance par rapport aux habitations 450m ; aux bois 100m ; aux faisceaux hertziens, à l'autoroute 150m,...), 2 éoliennes sont supprimées.

- Une coincée entre deux fermes et trop proche de la ligne à haute tension
- Une proche de Marchovelette avec objection de la DNF car proximité d'un bois.

Au final à l'exception de 3 maisons isolées, les éoliennes seraient à plus de 550m des habitations.

Au niveau technique, il s'agit d'éoliennes de 2.3 à 3.2MW de puissance avec un diamètre de 104 ou 114m (ce qui augmente la durée de fonctionnement de 2300h/an (pour les éoliennes actuelles) à 2800-2900h/an). Le raccordement est prévu à la sous-station de Champion (moins encombrée que celle de Leuze).

Quel sera le retour pour la population

- Retour financier pour la commune de Fernelmont UNIQUEMENT (somme/éolienne/an pour info actuellement 5000€/éolienne/an pour le premier parc). La somme est en négociation, de toute façon ce n'est pas significatif d'un oui de la commune.
- Ouverture du projet à la coopérative avec retour direct vers les citoyens.

Planning

Mai 2013 : décision permis suivi du lancement des appels d'offre

Début 2014 : préparation terrain et accès (au mieux)

Printemps-2014 : début des travaux – durée prévue 10 mois

Etude d'incidences sur l'Environnement - EIE (CSD Ingénieurs)

L'étude d'incidence a été longue à cause des nombreuses contraintes et des contacts nécessaires avec les différentes administrations (DG01, DNF,...)

Des accès temporaires seront réalisés et les chemins agricoles aménagés, le potentiel vent est bon, au niveau acoustique, le bruit de l'autoroute est déjà à 40dB de base. Une modélisation acoustique a été faite car on ne doit pas tenir compte de l'autoroute. Une étude est en cours de dépouillement concernant les chauve-souris. Des mesures de compensation seront prises notamment plantages de haies et d'arbres + réaménagement d'une zone humide sur la route de Marche-les-Dames. Le balisage est obligatoire, il sera coordonné et ils étudient la possibilité de l'éteindre à certains moments.

Globalement, le projet semble OK, car en accord avec les lignes de force du paysage (E42) et regroupement par rapport à des parcs existants. Il prend déjà en compte les nouvelles conditions qui seront imposées par le nouveau cadre de référence éolien wallon. (sortie 2013 ?)

Q-R

Beaucoup d'opposants sont présents. A noter interpellation par une dame de Gembloux, probablement vents de raison, qui s'attaque directement au bureau d'études pour manque de professionnalisme, parti-pris, illégalité, fraude,... elle intervient à chaque présentation.

- La communication de la commune est mauvaise disent des opposants, les citoyens n'ont pas été informés de la 1^e réunion officielle ; la présente réunion est non obligatoire, répond le bourgmestre dans un souci d'informer et l'information a été au-delà de la législation en réponse au souhait de la commune.
- Pq ici et pas ailleurs, en Ardenne par exemple : beaucoup de contraintes, réseau,...
- Rentabilité : return en 10 ans – environ 600 000€/an/éolienne en retour
- Gain pour Villers-le-Bouillet = idem chiffres énoncés
- Questions techniques et remise en état des chemins et de la voirie + nuisances sur la santé et en particulier les infrasons. L'étude écarte rapidement toute gêne sur l'humain, cela mériterait un complément d'enquête.
- Quasi aucune retombée financière locale, ni sur l'emploi, pour des relations durables, demande d'un comité de concertation avec toutes les parties prenantes.
- 5e éolienne possible sur Cognelée, mais pas à l'ordre du jour (nouvelle EIE)

- Si bridage nécessaire (bruit, chauve-souris) entre 0.1 et 1% de pertes
- Jeudi réunion de la CCATM pour donner son avis.
- Le tracé de raccordement vers Champion est allongé de 1,5 km parce que le câble longe les routes ; Luminus n'est pas responsable, question à poser à l'IDEG.

Impressions

Il risque d'y avoir des recours ce qui prolongera la durée de la procédure. (mieux pour nous pour rassembler la somme) Les Admin communales des 5 communes ont reçu environ 250 lettres par internet (2 modèles type) Lors du dépôt à Namur de la requête pour un comité de concertation, il n'y avait aucune plainte locale déposée. Bien sûr un recours peut encore être déposé dans les 30 jours après l'obtention du permis. C'est là que ça devient plus sérieux et retarde le projet.

A partir des réponses aux questions nous avons compris que les conditions d'exploitation imposées par le permis sont essentielles ; quand rien n'est prévu, l'exploitant n'est pas tenu de se conformer à certaines obligations. On était beaucoup plus laxiste quand on a délivré le permis de Fernelmont 1.

Etonnant qu'il n'y ait eu aucune question en rapport avec la dévalorisation des biens immobiliers proches, pourtant certains habitants de Marchovelette et Warêt s'en étaient plaints auparavant ! C'est à croire qu'ils ont reçu quelques apaisements avant la réunion !

L'opérateur et la commune ont mentionné la coopérative, quelques contacts ont été pris. Participation citoyenne bien perçue par le public, sauf opposants purs et durs !

Implication de la commune de Villers-le-Bouillet bien perçue 1/5 éoliennes ; dans le projet en préparation (15 éoliennes) la coopérative souhaite en acquérir jusqu'à 5.

Le bourgmestre a vu que c'était rentable, reste toutefois l'incertitude de la valorisation des CV. Il semble cependant évident qu'à l'avenir nos Autorités ajusteront les CV en fonction de la rentabilité des nouvelles machines.

Q à examiner avec Luminus ultérieurement:

Communiquer les vitesses de rotation de GE 2.75 (page 7 EIE)

Connaître le facteur de capacité net de Fernelmont 1 (24% Enercon repris dans l'EIE se vérifie-t-il ?) General Electric annonce 26%.

A partir de quand devons-nous mettre l'argent sur la table, à quel rythme ?

Dans 15 ans si Luminus décide du remplacement des machines, devrions-nous aussi suivre ?